



Découvert de 7000€ avec CB sur site de jeux en ligne

Par **staif**, le **21/01/2016** à **11:21**

bonjour,
Je suis sans ressource depuis 5 ou 6 ans et vivote du jeux en ligne. Ma banque est évidemment au courant et je possède une carte gold et un découvert autorisé de 130€ (le minimum syndical).
Il m'ai déjà arrivé de me mettre à découvert et de régulariser pour des sommes avoisinant les 1000€.
Aujourd'hui je suis a découvert de 7000€ car j'ai pété les plombs par addiction au jeu.
Tout allait bien jusqu'à ce que je sois victime d'une usurpation d'identité et que je m'en aperçoive courant juillet 2015. Une personne avec de faux papiers m'a contracté 3 crédit à la conso de 10 000€, a floué le RSI (qui m'a bloqué de l'argent sur mon compte. et me l'a rendu après dépôt de plainte) ainsi que pôle emploi pour 14000€.
Les problèmes arrivant les uns après les autres, mon addiction s'est renforcée et je me suis mis a miser de l'argent que je n'avais pas.
Je sais ma description fait un peu lépreux mais ne fuyez pas svp...
Je ne suis pas si con que j'en ai l'air car même si je e suis laissé prendre au jeu, j'ai un bac +5 qui va me servir à rebondir car je suis décider à changer de vie.
MON PROBLEME: Je fais flamber ma CB gold(je ne sais même pas si j'y ai droit), jour après jour je m'enfonce dans un découvert jusqu'à plus de 7000€ en créditant des sites de jeux en ligne et aucune nouvelle de ma banque. Alors j'essaye de me refaire et m'enfonce doucement mais surement.
Puis Mardi le réveil sonne et la banque me demande de rembourser sous 48h! Je demande du temps ou un arrangement, car même si j'aurais aimé, inconsciemment et avec du recul, que ma CB soit bloquée bien avant de toucher le fond, je suis responsable et je ne m'échappe pas.
Pourtant je ne comprend pas qu'il n'y ait pas de rôle de conseil de ma banque, de blocage de ma CB, de prise de contact téléphonique... Pour moi c'est comme si il venait de m'octroyer un prêt pour le jeu. Qui dit prêt dit remboursement échelonné.
Je leur ai fourni un dépôt de plainte pour usurpation d'identité et escroquerie au préalable et suite à mes déboires. Je n'ai aucun revenu fixe depuis 6 ans. J'ai déjà eu des incidents bancaires suite aux jeux en lignes. Et pourtant je possède une carte gold qui m'a permis de dépenser plus de

7000€ en plus d'un mois sans être inquiété!
Bref que puis-je faire? Que devrait t'il m'arriver?
PS: suite à l'usurpation d'identité, je suis fiché banque de France et ma femme aussi! Donc aucun crédit ne sont contractable.
Merci de votre aide.
bien cordialement